

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blue Note prolonge la minéralisation à forte teneur en or à l'ouest de Croinor et recoupe une minéralisation aurifère jusqu'à une profondeur de 650 m

25 AOÛT 2011 – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) et Blue Note Mining Inc. (TSX-V : BNT) (« Blue Note ») sont heureuses d'annoncer les résultats du récent programme de forage au diamant à Croinor qui démontre clairement que la minéralisation aurifère de Croinor s'étend fortement vers l'ouest et jusqu'à une profondeur d'un minimum de 654 m, tout en demeurant ouverte dans toutes les directions.

M. Léon Méthot, président et chef de la direction, a déclaré : « Nous sommes très heureux de ces résultats puisqu'ils indiquent qu'il semble bien que les réserves actuelles de Croinor à l'intérieur d'une profondeur de 250 m de la surface, puissent se prolonger substantiellement tant à l'est et à l'ouest qu'en profondeur ».

Six des sept trous du programme de forage de 2 765 mètres ont été forés entre les sections 650 O et 810 O afin d'évaluer la continuité des recoupements importants forés dans le cadre du programme de forage hivernal, dont 21,70 g/t d'or sur 1,0 mètre et 28,15 g/t d'or sur 1,0 mètre dans le trou CR-11-395 dans la section 750 O (se reporter au communiqué de presse du 18 mai 2011). Plusieurs recoupements, d'une profondeur verticale variant de 200 à 285 mètres, constitueraient le prolongement ouest des zones minéralisées de la réserve de minerai actuelle.

De nouvelles zones minéralisées aurifères situées plus en profondeur et vers l'ouest ont également été repérées, et il est prévu qu'une ressource supplémentaire vers l'ouest de la réserve minérale actuelle soit obtenue dans le cadre des programmes de forage au diamant 2010-2011 ([figure 1](#)).

Le tableau 1 présente les principaux recoupements minéralisés aurifères des trous CR-11-402 à CR-11-407.

N° de trou	Section	Pendage	De (m)	À (m)	Longueur* (m)	Au (g/t)
CR-11-402	690-O	-65	333,2	333,7	0,5	5,26
CR-11-402			346,3	347,3	1,0	0,54
CR-11-402			352,9	353,8	0,9	2,64
CR-11-403	650-O	-70	318,4	318,9	0,5	1,78
CR-11-403			320,9	322,9	2,0	6,66
Comprend			321,9	322,9	1,0	11,94
CR-11-403			359,7	360,7	1,0	5,74
Comprend			359,7	360,2	0,5	11,20
CR-11-403			360,7	361,2	0,5	1,48
CR-11-403			387,5	388,0	0,5	1,90
CR-11-403			389,5	390,7	1,2	6,66
Comprend			390,0	390,7	0,7	11,40
CR-11-404	650-O	-65	234,3	239,3	5,0	3,74

N° de trou	Section	Pendage	De (m)	À (m)	Longueur* (m)	Au (g/t)
Comprend			234,3	235,0	0,7	17,15
CR-11-404			240,8	241,3	0,5	1,04
CR-11-404			242,8	243,3	0,5	2,59
CR-11-404			262,5	264,5	2,0	3,92
Comprend			262,5	263,0	0,5	6,77
et			264,0	264,5	0,5	8,04
CR-11-405	690-O	-65	235,6	236,6	1,0	1,14
CR-11-405			236,6	238,2	1,6	11,15
Comprend			236,6	237,6	1,0	14,59
CR-11-405			241,5	243,1	1,6	3,18
Comprend			241,5	242,0	0,5	6,85
CR-11-405			251,9	254,5	2,6	4,88
Comprend			252,4	252,9	0,5	21,05
CR-11-406	810-O	-65	146,6	147,2	0,6	0,67
CR-11-406			150,8	151,6	0,8	0,82
CR-11-406			183,5	184,1	0,6	3,19
CR-11-407	810-O	-65	252,0	252,6	0,6	7,20
CR-11-407			265,2	266,1	0,9	1,89

*D'après les interprétations actuelles, les trous CR-11-402 à CR-11-407 ont été forés à peu près perpendiculairement aux zones minéralisées, et les intervalles de longueur de ces trous seraient approximativement les mêmes que la largeur véritable. Toutefois, un forage plus détaillé est nécessaire pour établir avec précision la largeur véritable.

Minéralisation en profondeur – trou CR-11-408

Dans la zone Croinor, les trous de forage au diamant sont généralement creusés du nord vers le sud et orientés de sorte à couper les zones minéralisées selon un angle de presque droit à perpendiculaire. Toutefois, le trou CR-11-408 a été foré du sud vers le nord afin de suivre le filon-couche de diorite en profondeur et évaluer de nouvelles zones minéralisées. Le trou a été foré à 751 mètres (660 mètres à la verticale). Plusieurs zones minéralisées ont été recoupées entre une profondeur verticale de 51 mètres jusqu'à 654 mètres.

Les résultats du trou CR-11-408 montrent clairement que la minéralisation de Croinor, tant pour ce qui est du type que de la densité, se prolonge jusqu'à 654 m en profondeur et demeure ouverte dans toutes les directions.

Le tableau 2 présente les principales intersections minéralisées aurifères du trou CR-11-408.

N° de trou	Section	Pendage	De (m)	À (m)	Longueur* (m)	Au (g/t)
CR-11-408	750-O	-60	58,0	59,0	1,0	1,52
CR-11-408			90,0	96,6	6,6	0,89
Comprend			90,0	90,6	0,6	4,50
CR-11-408			108,0	109,5	1,5	7,58
CR-11-408			108,0	109,0	1,0	9,70
CR-11-408			121,4	121,9	0,5	2,62
CR-11-408			141,5	142,1	0,6	1,43
CR-11-408			147,9	161,7	13,8	1,01
Comprend			148,4	149,4	1,0	3,54

N° de trou	Section	Pendage	De (m)	À (m)	Longueur* (m)	Au (g/t)
et			158,7	159,4	0,7	2,24
CR-11-408			213,8	215,0	1,2	5,64
CR-11-408			228,0	230,2	2,2	1,38
Comprend			229,4	230,2	0,8	2,54
CR-11-408			290,7	291,4	0,7	1,40
CR-11-408			345,8	350,1	4,3	2,65
Comprend			345,8	347,1	1,3	6,21
Comprend			346,4	347,1	0,7	11,03
CR-11-408			355,4	355,9	0,5	1,27
CR-11-408			357,4	366,0	8,6	2,48
Comprend			357,4	359,6	2,2	5,55
et			362,2	363,2	1,0	5,64
CR-11-408			365,1	366,0	0,9	2,81
CR-11-408			372,4	375,8	3,4	1,29
Comprend			372,4	373,3	0,9	2,64
CR-11-408			404,9	405,4	0,5	1,40
CR-11-408			552,2	554,4	2,2	2,57
Comprend			553,8	554,4	0,6	7,48
CR-11-408			683,2	683,7	0,5	1,95
CR-11-408			692,2	692,7	0,5	2,45
CR-11-408			707,3	713,0	5,7	0,60
Comprend			710,2	710,8	0,6	2,52
CR-11-408			732,8	733,5	0,7	0,50
CR-11-408			741,1	742,3	1,2	0,50
CR-11-408			743,6	744,1	0,5	0,84

*La largeur véritable des zones minéralisées du trou CR-11-408 ne peut être établie faute d'information.

Un programme de forage est planifié en fonction des résultats du présent programme.

Le programme de forage a été exécuté par Forages La Virole et a été supervisé par le personnel d'InnovExplo sous la supervision de M. Carl Pelletier, géoscientifique, une personne qualifiée et indépendante au sens des lignes directrices du Règlement 43-101. La teneur en or a été établie au moyen d'essais pyrognostiques et de spectrométries d'absorption atomique ou d'essais pyrognostiques et d'analyses gravimétriques si la teneur était supérieure à 3 g/t par le laboratoire de la division minérale d'ALS Laboratory Group de Val-d'Or.

M. Arthur Hamilton, géoscientifique, Directeur, exploration de Blue Note Mining Inc. est une personne qualifiée au sens des lignes directrices du Règlement 43-101 et il a examiné les renseignements techniques figurant dans le présent communiqué.

À PROPOS DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES :

Corporation Éléments Critiques travaille activement au développement de son important projet de lithium-tantale, situé au Québec et détenu à 100 %. Le projet contient actuellement une nouvelle ressource conforme au règlement 43-101 de **26.5 MM de tonnes indiquées à une teneur de 1,30 % Li₂O Eq. ou 0,98 % Li₂O et 163 ppm Ta₂O₅ et 10.7 MM tonnes inférées à une teneur de 1,14 % Li₂O Eq. ou 0,86 % Li₂O et 145 ppm Ta₂O₅.**

Corporation Éléments Critiques a mandaté, Genivar, l'une des plus grandes firmes d'ingénierie indépendantes au Canada, afin de réaliser son étude de pré faisabilité ainsi que son étude

environnementale. La firme Acme Metalurgical Ltd, de Vancouver s'occupe quant à elle de la métallurgie du projet.

Le portfolio de la Société inclut aussi des projets de terres rares, niobium et tantale dans les montagnes Rocheuses en Colombie-Britannique, des projets de terres rares, de tantale et de niobium au Québec ainsi qu'une participation de 50 % dans le projet Croinor situé au Québec, lequel contient des ressources mesurées et indiquées conformes au règlement 43-101 de 814 228 tonnes à 9,11 g/t Au pour 238 414 onces d'or à une teneur de coupure de 5 g/t Au.

À propos de Blue Note Mining

Blue Note Mining est une société d'exploration et d'exploitation minière dont le siège social est situé à Montréal et qui possède des terrains dans les régions aurifères connues du Canada, incluant la prolifique région de Val-d'Or, au Québec, et le nord du Nouveau-Brunswick.

Actionnaires d'Éléments Critiques, veuillez communiquer avec :

Jean-Sébastien Lavallée, P.Geo
Président et chef de la direction
819 354-5146
president@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Relations publiques Paradox
514 341-0408

Actionnaires de Blue Note, veuillez communiquer avec :

Jean Mayer
Vice-président exécutif
800-937-3095 poste 236
jmayer@bluenotemining.ca
www.bluenotemining.ca

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient l'analyse de questions qui peuvent renfermer des énoncés prévisionnels selon les termes des lois sur les valeurs mobilières et qui comportent certains risques et incertitudes. Bien que la Société estime que de tels énoncés prévisionnels reflètent des attentes fondées sur des projections raisonnables, elle ne peut garantir que ses prédictions seront atteintes. Les facteurs pouvant faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux prédictions comprennent les répercussions des conditions économiques en général, les mesures prises par les autorités gouvernementales, les incertitudes relatives aux négociations de contrats, les besoins de financement additionnel, l'acceptation des produits de la Société par le marché et la concurrence. Ces facteurs et d'autres sont examinés en détail dans les documents que la Société a déposés auprès des Autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières.

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.